

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025 À 2034 ET BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

LE MARDI 8 OCTOBRE 2024, À 14 H 45

AVIS est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles dressera le programme décennal d'immobilisations 2025 à 2034 de l'arrondissement, ainsi que le budget de fonctionnement pour l'année 2025 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra **le mardi 8 octobre 2024 à compter de 14 h 45**, à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est.**

Conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance extraordinaire porteront exclusivement sur le programme décennal d'immobilisations 2025 à 2034, ainsi que sur le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'exercice financier 2025.

Fait à Montréal, le 27 septembre 2024

Le Secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj